

GARAGE REMA

REÇU LE 08 NOV. 2023

042473

* Dans le réseau Citroën participant

SI21147402 - CIFA A4TA2S - 07/2017 - PARAGON - Tel. : 01 46 49 41 36

DOCUMENT	DATE DE DOCUMENT	RÉFÉRENCE CLIENT	LIBELLÉ COMPTE	REF. CDE	DATE DE RÉGLEMENT
N° DE DOCUMENT	N° VN/VQ				
	08/11/2023	5614	41105614		08/11/2023
	62684				Par : -
MARQUE	MARQUE	DATE 1ère MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
RENAULT	VF1FW1AF545315728	15/09/2011		Atelier	1/1
KANGOO	N° IN: BV388BB	213301	PR	AFFECTATION	N° PAGE
DÉSIGNATION		QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	REMISE	MONTANT
		HT			HT

Vous avez été reçu par CORENTIN B.

BON DE COMMANDE N° 108301

LECTURE DEFAUT SUR OUTIL DIAGNOSTIC / VOYANT AIRBAG	LECTURE	0,50	58,33	29,17	2
ECHANGE CONTACTEUR TOURNANT	T1	1,00	50,00	50,00	2
FOURNITURES					
MECHE REPARATION ROUE	MECHE	1,00	12,50	12,50	2
CONTACTEUR TOURNANT 8201590627	3	1,00	350,69	350,69	2

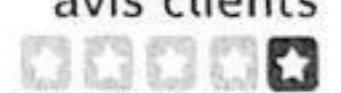
LES MARCHANDISES ET MATERIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NE RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI N° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTEE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	TVA	HT
				88,47	442,36
					530,83

C
F 41105614
D 118360
M 08/11/2023
R 530,83
E PA 08/11/2023 RE
A VOTRE RÉGLEMENT
08/11/2023

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
MODALITÉS DE RÉGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures et réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune conditions d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client.
En cas de litige non résolu à l'amiable : si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social ; si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun.
Voir au verso nos conditions générales de réparation.

avis clients

 CITROËN ADVISOR *
 citroen.fr

